



## Faire reporter une audience devant le juge aux affaires familiale

Par **castello**, le **04/01/2008** à **16:44**

Bonjour ! J'ai reçu [fluo]ce jour[/fluo] une assignation pour une [fluo]audience le 14.01.08 à Toulouse[/fluo] et j'habite dans le 59. Comment faire pour reporter cette date de façon à pouvoir monter un **dossier de défense** ? Merci